

URGENCE DRONES

Filière Europe–Ukraine : le moment pour la France d’agir

Priorité absolue : l’aide à l’Ukraine. En produisant massivement des drones avec elle, la France et les États européens volontaires lui permettraient de financer et d’amplifier sa production, d’user les capacités russes et de tenir l’initiative stratégique face à la Russie. La souveraineté industrielle européenne et la réindustrialisation française sont les bénéfices qui en découlent.

RÉSUMÉ EXÉCUTIF

La guerre en Ukraine a fait entrer l’Europe dans l’ère de la guerre de drones : 38 crashes de drones russes sur le sol de pays non-belligérants depuis 2022, une production de masse russe qui menace directement le continent et, aujourd’hui, la généralisation des drones iraniens au Moyen-Orient. Alors que Moscou parie sur la masse et prépare l’emploi de ces capacités contre l’Europe, la France accélère, avec 10 000 drones commandés en 2026 et un Pacte Drones pour standardiser les architectures, mais sans mécanisme de financement dédié à la coproduction de drones avec l’Ukraine ni vision européenne intégrée. L’Ukraine, elle, a bâti en quatre ans un écosystème unique au monde, capable de produire jusqu’à 8 millions de drones par an, d’innover à grande vitesse et de neutraliser des capacités stratégiques russes.

Notre plaidoyer défend l’idée qu’une filière structurée France–Europe–Ukraine pour la production massive et accélérée de drones est devenue indispensable à la défense de l’Ukraine, à la souveraineté technologique européenne et au rattrapage capacitaire français.

Nous proposons un effort financier à l’échelle de l’Union, de 20 à 30 Mds€ sur cinq ans, spécifiquement dédié aux drones, appuyé par un Fonds drones France de 3 Mds€ d’ici 2030, la création de centres d’excellence thématiques incluant pleinement l’Ukraine, un transfert de technologies bidirectionnel encadré, des achats conjoints de 1 à 2 millions de drones par an, une force de déploiement rapide prépositionnée sur le flanc Est et un réseau d’académies européennes formant 200 000 opérateurs et spécialistes d’ici 2030.

Nos échanges récents à Kyiv confirment ce diagnostic : pour les industriels et militaires ukrainiens, le manque le plus immédiat est financier, celui de commandes stables et de visibilité, mais ils insistent tout autant sur la nécessité pour les Européens d’apprendre de leur expérience de guerre, de leurs méthodes d’innovation et de leurs structures d’emploi des drones.

En orientant la production d’abord vers le front ukrainien, cette filière industrialiserait l’avance technologique de l’Ukraine, renforcerait immédiatement la défense de l’Europe et donnerait à la France les moyens de jouer un rôle moteur dans la guerre de drones qui redessine la sécurité européenne.

Ce plaidoyer s’appuie sur des échanges approfondis avec des experts militaires et de la Défense en France et en Ukraine. Il s’adresse en priorité aux décideurs politiques et militaires français et européens et, en second lieu, aux acteurs économiques de la filière défense et drones.

Plaidoyer URGENCE DRONES porté par l’association Pour l’Ukraine, pour leur liberté et la nôtre ! (PLU)

Auteure : Anne Marleix (PLU) | **Contributeurs :** Guillaume Ancel, ancien officier, écrivain et chroniqueur de guerre ; Gilles Bignolas (PLU) ; Aurélien Duchêne, consultant géopolitique et défense, chercheur à Euro Créative ; Xavier Tytelman, ancien aviateur militaire, consultant aéronautique et défense. | **Soutiens :** Vincent Desportes, général de l’armée de Terre (2S), ancien directeur de l’École de guerre ; Emmanuel Dupuy, Président de l’Institut Prospective et Sécurité en Europe (IPSE) ; Robin Gastaldi, Délégué général d’une fédération professionnelle, enseignant universitaire ; Arthur Kenigsberg, Associé chez Iron Bridge ; Nicolas Tenzer, Senior fellow, Center for European Policy Analysis (CEPA) ; Tara Varma, directrice, Prospective stratégique, German Marshall Fund ; Olivier Védrine, administrateur de l’Association Jean Monnet.

SOMMAIRE

RÉSUMÉ EXÉCUTIF	1
1. UN BASCULEMENT STRATÉGIQUE : L'EUROPE FACE À LA GUERRE DES DRONES ...	3
2. L'UKRAINE : LABORATOIRE MONDIAL DE LA GUERRE ROBOTISÉE	3
3. LE ROULEAU COMPRESSEUR RUSSE	3
4. WASHINGTON REGARDE AILLEURS ET LES INDUSTRIELS AMÉRICAINS AVANCENT EN EUROPE.....	3
5. LA ROADMAP EUROPÉENNE : AVANCÉES RÉELLES, CHAÎNON MANQUANT	4
6. CONSTRUIRE UNE FILIÈRE DRONES FRANCE–EUROPE–UKRAINE	4
6.1 La France doit jouer un rôle moteur dans la filière drones	4
6.2 Pour l'Ukraine, la France et l'Europe apportent :	5
6.3 Pour la France et l'Europe, l'Ukraine apporte :	5
7. UNE FILIÈRE ALLIANT SÉCURITÉ, SOUVERAINETÉ ET PUISSANCE INDUSTRIELLE ...	5
8. HUIT PROPOSITIONS CONCRÈTES	6
8.1 Un « Fonds drones France » de 3 Mds€ d'ici 2030	6
8.2 Un fonds européen dédié : 20 à 30 Mds€ sur 5 ans	7
8.3 Des centres d'excellence thématiques européens	7
8.4 Un programme de transfert de technologies bidirectionnel	7
8.5 Des achats conjoints coordonnés de 1 à 2 millions de drones par an	7
8.6 Produire pour livrer l'Ukraine immédiatement.....	7
8.7 Une coalition de volontaires pour le déploiement rapide sur le flanc Est	7
8.8 Un réseau d'académies de formation : 200 000 opérateurs d'ici 2030	8
9. SYNTHÈSE : TROIS NIVEAUX D'AMBITION.....	8
10. L'URGENCE N'ATTEND PAS, UN VIRAGE HISTORIQUE À PRENDRE MAINTENANT ...	8
<i>Note : Et les missiles ?</i>	9
11. RÉFÉRENCES ET SOURCES CLÉS.....	10

1. UN BASCULEMENT STRATÉGIQUE : L'EUROPE FACE À LA GUERRE DES DRONES

Depuis 2022, l'Europe est entrée dans l'ère de la guerre des drones. La Russie multiplie les violations de l'espace aérien européen : 38 crashes de drones sur le sol de pays non-belligérants depuis 2022, en accélération depuis 2025. Le 7 mai 2026, deux drones ukrainiens brouillés par la guerre électronique russe s'écrasent en Lettonie, dont l'un sur un site pétrolier à Rezekne ; la défaillance des défenses aériennes lettones a contraint à la démission le ministre de la Défense, puis la Première ministre elle-même le 14 mai. Ce n'est pas un cas isolé : nos territoires, nos infrastructures critiques et nos bases militaires sont à portée de drones kamikazes à bas coût. Vladimir Poutine teste méthodiquement nos limites et notre volonté de réagir.

Face à ce défi, la France accélère — 10 000 drones commandés en 2026, un Pacte Drones pour standardiser les architectures, une actualisation de la LPM adoptée en commission paritaire — mais sans mécanisme de financement dédié à la coproduction avec l'Ukraine ni de vision européenne intégrée. C'est précisément ce que ce document propose.

2. L'UKRAINE : LABORATOIRE MONDIAL DE LA GUERRE ROBOTISÉE

En 2022, l'Ukraine comptait 7 fabricants de drones ; en 2025, plus de 500, pour une capacité dépassant 8 millions de drones FPV par an. En mars 2026, ses systèmes ont abattu plus de 33 000 drones russes en un seul mois. Ses drones de longue portée atteignent désormais le cœur industriel russe jusqu'à 2 700 km : depuis mars, plus de vingt frappes ont visé les raffineries, mettant hors service plus de 20 % de la capacité de raffinage du pays et provoquant un rationnement du carburant dans la majorité des régions russes. Cette montée en puissance ne rend pas pour autant l'Ukraine « autosuffisante » : une part croissante de ces drones compense un rythme de pertes colossal, et le pays reste dépendant des financements et coproductions de ses alliés pour tenir.

Désormais exportatrice d'armes, avec dix bureaux en Europe, l'Ukraine a bâti en quatre ans un véritable écosystème de défense par drones : essaims autonomes coordonnés par IA, drones-mères larguant des FPV à distance, drones-missiles de longue portée, guidage par fibre optique anti-brouillage, drones navals ayant coulé ou endommagé plus de 30 navires russes. La France doit s'allier à ce laboratoire pour aider l'Ukraine à se défendre, mais aussi pour équiper d'urgence ses propres forces avec des systèmes éprouvés au combat.

3. LE ROULEAU COMPRESSEUR RUSSE

Pour répondre à l'ingéniosité ukrainienne, la Russie mise sur la production de masse. En mai 2026, elle a tiré plus de 8 000 drones sur l'Ukraine en un seul mois. Selon le commissaire européen Andrius Kubilius, Moscou « pourrait déployer entre 7 et 9 millions de drones en 2026 » et vise 1,5 million d'opérateurs d'ici 2030. L'objectif est clair : submerger les défenses ukrainiennes par la quantité, tout en testant les réactions de l'OTAN.

Ces incursions ont mis au jour un déséquilibre dangereux : pour intercepter des drones rudimentaires, l'OTAN a dû engager des F-16 et F-35 valant des dizaines de millions et tirer des missiles dépassant le million d'euros l'unité. Tant que nous opposons des moyens lourds à des systèmes bon marché, la Russie dispose d'un levier structurel pour user nos défenses et nos budgets.

4. WASHINGTON REGARDE AILLEURS ET LES INDUSTRIELS AMÉRICAINS AVANCENT EN EUROPE

L'administration Trump a été claire : l'Europe doit assumer la responsabilité première de sa défense. La Stratégie de sécurité nationale de décembre 2025, puis la Stratégie de défense de janvier 2026, abaissent le rang de la Russie au profit du territoire national américain et de l'Indo-Pacifique, et posent que la défense de l'Europe face à Moscou incombe désormais à l'OTAN, non aux forces américaines. Cette orientation n'est pas conjoncturelle mais structurelle.

Dans le même temps, les industriels américains investissent massivement dans les entreprises et programmes européens, s'assurant une présence au cœur de dossiers sensibles. Faute d'un modèle de coopération structurée dans le domaine des drones, plusieurs pays européens continuent de privilégier des solutions américaines clés en main.

5. LA ROADMAP EUROPÉENNE : AVANCÉES RÉELLES, CHAÎNON MANQUANT

Face à une Russie qui accélère et à une Amérique qui concentre ses moyens ailleurs, l'Union européenne a commencé à structurer sa réponse. La feuille de route pour la transformation de l'industrie de défense, publiée en novembre 2025, reconnaît explicitement le modèle ukrainien comme référence : systèmes définis par logiciel, itérations rapides, architectures ouvertes, production de masse à faible coût.

Plusieurs instruments se sont agrégés autour de cette feuille de route : le Fonds européen de défense (8 Mds€ sur 2021-2027, dont près d'un milliard déjà engagé sur les drones), l'instrument SAFE (150 Mds€ de prêts, avec 18 États qui ont déposé pour 127 Mds€ de demandes), et l'EDIP (1,5 Md€ de subventions directes sur 2026-2027, dont 260 M€ via l'Ukraine Support Instrument pour intégrer l'industrie ukrainienne dans la base industrielle européenne). L'initiative LEAP, lancée par cinq grands pays européens, vise en parallèle des effecteurs autonomes à bas coût.

L'avancée la plus spectaculaire est intervenue le 30 juin 2026 : l'Union a « industrialisé » le modèle danois en débloquant une première tranche de 3,9 Mds€ exclusivement fléchée vers la production de drones ukrainiens, au sein d'un dispositif de 6 Mds€ « des drones d'Ukraine, pour l'Ukraine » intégré au prêt de soutien de 90 Mds€.

Ces dispositifs vont dans la bonne direction : ils financent directement la production ukrainienne pour le front et renforcent sa base industrielle. La prochaine étape est d'en faire un levier partagé, en construisant une filière commune France–Europe–Ukraine qui ancre durablement cette industrie sur nos territoires et dans nos arsenaux.

Un second blocage, mis en avant par nos interlocuteurs à Kyiv, n'est pas financier mais procédural : une bureaucratie européenne incompatible avec le tempo de la guerre, six mois pour obtenir en France une licence d'exportation pour une simple caméra, un an pour signer un partenariat, quand le ministère ukrainien de la Défense décide en dix jours. Ces délais, résumant nos interlocuteurs, semblent « inversement corrélés à la distance de la frontière avec la Russie ». Le principal obstacle n'est donc pas l'absence d'outils européens, mais le décalage entre des procédures de temps de paix et une guerre où « ce qui manque, c'est le temps » autant que l'argent.

6. CONSTRUIRE UNE FILIÈRE DRONES FRANCE–EUROPE–UKRAINE

Ce plaidoyer envisage un spectre complet de drones militaires, du tactique à l'opératif : drones FPV et munitions rôdeuses de masse, drones de reconnaissance et d'observation, plateformes de frappe de théâtre, drones navals, et drones intercepteurs dédiés à la lutte antidrones. L'enjeu est de sortir de la logique d'expérimentation pour entrer dans une industrialisation rapide et massive.

Les briques existent déjà : une feuille de route européenne, des instruments financiers, les premiers programmes de coproduction avec l'Ukraine. Il s'agit de transformer cet ensemble encore dispersé en une stratégie intégrée de souveraineté technologique, construite dès le départ en partenariat étroit avec l'Ukraine.

6.1 La France doit jouer un rôle moteur dans la filière drones

La France dispose de tous les atouts : deuxième budget de défense européen, champions industriels mondiaux (Airbus Defence & Space, Dassault Aviation & Systèmes, KNDS France, MBDA, Naval Group, Safran, Thales), un tissu dense de PME et de start-up innovantes (Alta Ares, Delair, Egide, Harmattan AI, Turgis & Gaillard, et bien d'autres) dont le potentiel reste insuffisamment exploité faute de commandes prévisibles.

La dynamique franco-ukrainienne s'est fortement accélérée en 2026. La lettre d'intention de février sur la production conjointe d'armements, drones inclus, a posé un premier cadre ; le lancement de « Brave France » à Eurosatory le 15 juin, programme conjoint de l'Agence de l'innovation de défense et de la plateforme ukrainienne Brave1 doté de 20 millions d'euros, a engagé la coopération des start-up des deux pays. Le sommet de Paris du 14 juillet a marqué un tournant : la France a autorisé la production sous licence des missiles SCALP et des bombes AASM en Ukraine, s'est engagée avec l'Italie à autoriser celle des missiles Aster 30 avant la fin de l'année, et a lancé une coalition antibalistique réunissant neuf pays européens autour du projet ukrainien FREYA.

Ces avancées prouvent que la coproduction franco-ukrainienne est politiquement possible et industriellement réalisable. Mais elles concernent le haut du spectre, missiles et défense

antibalistique, où opèrent nos grands industriels. Sur les drones de masse, là où la capacité industrielle ukrainienne existe déjà et n'attend que des financements pour être pleinement activée, et où l'Allemagne, les Pays-Bas, le Danemark et la Finlande ont déjà noué des coentreprises, la France reste en retrait : ni mécanisme de financement dédié, ni objectif chiffré, ni coentreprise majeure. C'est précisément ce chaînon que le Fonds drones France doit combler. En s'en donnant les moyens, la France peut assumer un rôle moteur à l'échelle européenne, sur trois dimensions : l'architecture diplomatique et politique, le segment des intercepteurs de haute performance, et la structuration institutionnelle européenne.

Sur le plan industriel, des capacités civiles en métallurgie, électronique et plasturgie peuvent contribuer à la montée en cadence sans reconversion lourde. Cette filière peut soutenir plusieurs milliers d'emplois qualifiés sur le territoire français.

6.2 Pour l'Ukraine, la France et l'Europe apportent :

- › **Capitaux et investissements massifs** : malgré sa croissance spectaculaire, l'Ukraine reste limitée par une économie en guerre. La France peut servir de catalyseur à un véritable saut d'échelle industriel.
- › **Composants critiques souverains** : véritable verrou de souveraineté. Plus de 80 % des producteurs ukrainiens dépendent encore de composants électroniques chinois, une part majeure de leurs communications repose sur Starlink, et nombre de leurs systèmes restent tributaires de briques américaines soumises à la réglementation ITAR. Autant de dépendances que Kiev subit faute d'alternative. « Comment travailler sans composants chinois et sans Starlink ? » : la question, posée directement par les industriels ukrainiens, est aussi la nôtre. C'est là que l'Europe et la France peuvent apporter une valeur décisive : semi-conducteurs, capteurs, liaisons de données souveraines, connectivité résiliente, affranchissement des restrictions ITAR. Bâtir cette autonomie sur les composants est sans doute le service le plus stratégique que nous puissions rendre à l'Ukraine, et à nous-mêmes.
- › **Standards OTAN, certification et interopérabilité** pour accéder au marché européen de défense : des systèmes ukrainiens comme le logiciel de commandement DELTA sont déjà compatibles OTAN et éprouvés au combat, mais leur reconnaissance formelle par les structures européennes patine.
- › **Pilier de la reconstruction post-conflit** : un partenariat structuré faciliterait la reconversion partielle de l'appareil industriel ukrainien vers des applications civiles du drone.

6.3 Pour la France et l'Europe, l'Ukraine apporte :

- › **Savoir-faire de guerre unique** : coordination d'essaims, antibrouillage, guidage fibre optique longue distance, drones navals. Aucun exercice occidental ne peut reproduire ce que l'Ukraine a forgé au combat.
- › **Systèmes éprouvés au combat**, disponibles immédiatement.
- › **Retour d'expérience en temps réel** via l'initiative « Test in Ukraine ».
- › **Doctrines d'emploi forgées en haute intensité** : processus, commandement et organisation des assauts.
- › **Instructeurs d'un réseau d'académies de formation** à déployer en Europe.

Plusieurs de nos interlocuteurs ukrainiens résument leur message ainsi : « ce dont vous avez besoin, ce n'est pas notre technologie, que vous pouvez copier, mais notre expérience et nos structures ». C'est là tout l'enjeu : construire une filière qui transfère l'expérience ukrainienne, pas seulement qui fabrique des drones.

7. UNE FILIÈRE ALLIANT SÉCURITÉ, SOUVERAINETÉ ET PUISSANCE INDUSTRIELLE

Pour reprendre l'initiative stratégique face à la Russie. Nos hésitations sont une invitation à l'agression et prolongent la souffrance des Ukrainiens. Un « mur de drones », non pas une ligne fixe mais une capacité de déploiement rapide de milliers de drones offensifs et d'intercepteurs antidrones s'étendant de l'Ukraine aux États baltes et à la Roumanie, protégerait directement le territoire ukrainien et renforcerait la sécurité du continent tout entier.

Pour une souveraineté française et européenne. Tant que la France et l'Europe dépendent de drones américains, turcs ou israéliens, et de composants extra-européens, elles restent exposées à des contraintes géopolitiques qu'elles ne maîtrisent pas. De même que nous aidons l'Ukraine à s'affranchir de ses dépendances, le développement de familles de drones communs France–Ukraine nous offre un levier pour réduire les nôtres. La substitution est déjà engagée : connectivité souveraine avec Eutelsat, puis la constellation IRIS² à partir de 2029, composants « ITAR-free » à l'image du lance-roquettes Thundart de MBDA et Safran. Elle restera partielle et devra viser en priorité les composants les plus critiques.

Pour une filière industrielle créatrice d'emplois. En co-produisant avec l'Ukraine des familles de drones à bas coût, répétables et exportables, la France peut créer des milliers d'emplois qualifiés, stimuler des start-up spécialisées dans l'IA embarquée et les essais autonomes.

Les experts ukrainiens réduisent leur propre équation stratégique à trois variables : temps, argent, personnel. Notre proposition de filière commune vise explicitement à répondre aux trois : financer la production, gagner en vitesse en adaptant nos procédures, et former massivement des opérateurs et ingénieurs.

Pour une position de leader sur le marché mondial : le marché des drones militaires pourrait atteindre 80 à 90 milliards de dollars en 2030. Une alliance franco-ukrainienne capable de produire des systèmes souverains, abordables et certifiés aux standards OTAN pourrait devenir le fournisseur privilégié de nombreuses démocraties.

8. HUIT PROPOSITIONS CONCRÈTES

Les initiatives récentes, notamment LEAP et l'EDIP, montrent qu'une prise de conscience politique existe sur la nécessité de systèmes autonomes et d'effecteurs à bas coût. Il s'agit maintenant de transformer cette impulsion en stratégie France–Europe–Ukraine cohérente, financée, industrialisée.

Ces propositions répondent à deux logiques distinctes et complémentaires, qu'il importe de ne pas confondre. La première est une logique de soutien immédiat : financer directement la production ukrainienne destinée au front, sur le modèle danois, pour répondre au besoin le plus urgent, celui d'une Ukraine qui dispose de capacités industrielles considérables mais manque de trésorerie pour les activer pleinement. La seconde est une logique de construction structurelle : coproduire avec l'Ukraine pour reconstituer les arsenaux européens, bâtir une filière française souveraine et créer des emplois sur notre territoire. La première est actionnable dès maintenant et bénéficie directement à l'Ukraine ; la seconde s'inscrit dans la durée et bénéficie à la France et à l'Europe. Un plaidoyer crédible doit porter les deux de front.

Nos échanges en Ukraine confirment avec force que le besoin le plus urgent, du point de vue ukrainien, est d'abord un besoin de financement. Faute de trésorerie publique suffisante, des acteurs capables de fabriquer des milliers de drones et de missiles supplémentaires restent coincés avec des commandes au mois le mois. Le modèle danois répond directement à cette urgence en finançant directement la production ukrainienne pour le front. Pour autant, ce modèle ne peut constituer à lui seul l'horizon stratégique de pays comme la France ou l'Allemagne. Ce qui est adapté à des États ne disposant pas d'une véritable base industrielle de défense ne saurait suffire à des puissances qui doivent simultanément aider l'Ukraine et reconstruire leurs propres capacités. Se limiter durablement à financer des livraisons sans développer de coproductions, de composants souverains, de centres d'excellence et de capacités industrielles sur le territoire européen reviendrait à organiser une nouvelle dépendance stratégique. Notre plaidoyer assume donc pleinement ces deux exigences : financer immédiatement la production ukrainienne pour répondre à l'urgence du front, et transformer cet effort en filière industrielle France–Europe–Ukraine capable de renforcer dans la durée la défense de l'Ukraine comme celle de l'Europe.

8.1 Un « Fonds drones France » de 3 Mds€ d'ici 2030

Pour la France, l'enjeu est double. D'une part, créer un Fonds drones France de 3 milliards d'euros d'ici 2030 (0,7 % du budget de défense sur la période 2024-2030, 8,3 % de la rallonge de 36 Mds€), pour soutenir la production, la R&D et les achats de drones et de solutions antidrones, tout en offrant une visibilité pluriannuelle aux acteurs industriels. Ce fonds doit prioritairement financer des coentreprises franco-ukrainiennes, seul moyen d'accéder rapidement à un savoir-faire éprouvé au combat et de contribuer à la défense de l'Ukraine. D'autre part, cet engagement national donnerait à la France la légitimité pour assumer un rôle moteur dans les discussions entre États membres.

8.2 Un fonds européen dédié : 20 à 30 Mds€ sur 5 ans

La mesure consiste à mobiliser à l'échelle européenne entre 20 et 30 milliards d'euros sur cinq ans, en combinant plusieurs sources :

- › **Réorientation du Fonds européen de défense (FED)** vers les systèmes sans pilote et leurs contre-mesures.
- › **Fléchage partiel des prêts SAFE déjà alloués** par chaque État, dont les 15 Mds€ français, vers des projets de coproduction de drones associant des partenaires ukrainiens, décision nationale immédiate, sans négociation européenne supplémentaire.
- › **Création d'un SAFE 2** explicitement dédié à la coproduction États membres–Ukraine de drones. L'enveloppe SAFE étant quasi-saturée (18 pays ont sollicité 127 Mds€ sur 150 disponibles), un effort coordonné spécifiquement dédié nécessite un nouveau mécanisme, à inscrire dans le CFP 2028-2034.
- › **Montée en puissance de FAST/BraveTech EU** dont le budget passerait de 135 M€ à un niveau de 2 à 3 Mds€.
- › **Mobilisation de l'EDIP** : déposer un consortium franco-européen sur les drones avant l'automne 2026 : la fenêtre se ferme.
- › **Ancrage de l'European Drone Wall** dans une ligne de financement dédiée du SAFE 2.
- › **Effet de levier sur le capital-investissement privé.**

8.3 Des centres d'excellence thématiques européens

Organiser l'écosystème autour de centres d'excellence thématiques, incluant grands groupes, PME et start-up. L'Ukraine constituerait le cœur des centres consacrés aux essais autonomes, drones guidés par fibre optique et drones navals. La France piloterait un centre dédié à l'IA embarquée, l'optique de précision et les munitions rôdeuses. Pôles complémentaires en Allemagne, Danemark, États baltes, Finlande, Italie, Pologne, reliés par des plateformes numériques sécurisées et des programmes d'échanges d'ingénieurs.

8.4 Un programme de transfert de technologies bidirectionnel

Cette mesure repose sur des consortiums industriels euro-ukrainiens, soutenus par les instruments européens dédiés et des accords bilatéraux ou multilatéraux entre États européens volontaires, dans une logique de coalition de volontaires, distincte d'une politique de défense UE au sens strict. Depuis l'Ukraine : doctrines et systèmes éprouvés au combat, résistance au brouillage, coordination d'essais. Depuis les États européens volontaires : capteurs, matériaux composites, certification OTAN. Ces échanges doivent être encadrés par des accords de propriété intellectuelle précis et équitables. La France, forte de son expérience dans les grands programmes en coopération, peut jouer un rôle clé dans ces cadres contractuels.

8.5 Des achats conjoints coordonnés de 1 à 2 millions de drones par an

Cette mesure consiste à coordonner, entre États membres volontaires, des achats conjoints atteignant au moins 1 million de drones par an à horizon 2028, puis 2 millions à horizon 2030. Il ne s'agit pas d'un achat direct par l'UE mais d'une coordination entre États membres sur le modèle des mécanismes existants : EDIP et l'AED offrent les cadres juridiques permettant d'organiser des achats groupés sans transfert de souveraineté. Cette approche s'inspire du modèle des livraisons coordonnées d'obus à l'Ukraine. Selon le mix retenu, cet effort représenterait un marché de 40 à 50 Mds€/an, adossé aux instruments EDIP et SAFE et aux budgets nationaux.

8.6 Produire pour livrer l'Ukraine immédiatement

Cette mesure consiste à assumer une production d'abord orientée vers le front ukrainien plutôt que vers le stockage dans les arsenaux européens : les cycles d'innovation rapides rendent vite obsolètes des drones stockés plusieurs années. En livrant en priorité les drones produits en Europe à l'Ukraine, la France et ses partenaires bénéficient d'un retour d'expérience en temps réel via l'initiative « Test in Ukraine ». La DGA elle-même reconnaît que stocker des millions de drones en temps de paix n'a pas de sens : leur obsolescence se compte parfois en semaines.

8.7 Une coalition de volontaires pour le déploiement rapide sur le flanc Est

La septième mesure vise à constituer une coalition de volontaires à forte contribution française, disposant de sites de pré-positionnement et de maintenance sur le flanc Est et capable de mettre en ligne, en quelques jours, plusieurs milliers de drones de dernière génération. Cette coalition serait coordonnée avec l'OTAN et conçue comme complémentaire de ses structures existantes, et non comme une force interarmées européenne autonome. Elle enverrait un signal clair de détermination à la Russie, renforcerait la crédibilité de notre dissuasion conventionnelle et constituerait un laboratoire doctrinal pour l'OTAN.

8.8 Un réseau d'académies de formation : 200 000 opérateurs d'ici 2030

La huitième mesure concerne le facteur humain. Un réseau d'écoles serait établi en France, en Ukraine et dans plusieurs États européens volontaires, notamment en Pologne et dans les États baltes, articulé explicitement avec les Centres d'excellence de l'OTAN existants et fonctionnant sur une base volontaire entre nations participantes. Les opérateurs ukrainiens y joueraient un rôle central comme instructeurs, tandis que les écoles françaises apporteraient l'expertise en procédures interarmées et standards OTAN. Ces académies ne doivent pas se limiter à la formation technique d'opérateurs de drones, elles doivent être conçues comme des espaces de RETEX structurés et de "learning expeditions" associant militaires, ingénieurs, élus locaux, enseignants, personnels hospitaliers et acteurs économiques, afin de diffuser l'expérience ukrainienne de la guerre, de l'adaptation des collectivités et du fonctionnement de la société civile en temps de conflit.

9. SYNTHÈSE : TROIS NIVEAUX D'AMBITION

Les propositions de ce document s'inscrivent dans des horizons politiques et institutionnels différents. Le tableau ci-dessous distingue ce qui est actionnable immédiatement dans les cadres existants, ce qui relève d'une dynamique de moyen terme, et ce qui constitue une vision de long terme nécessitant des évolutions institutionnelles plus profondes.

Proposition	Instrument existant	Périmètre	Niveau d'ambition
✓ Fonds drones France (§8.1)	LPM, Bpifrance, BITD	National (France)	✓ Réaliste maintenant
✓ Transfert de technologies (§8.4)	Accords bilatéraux/multilatéraux	Coalition de volontaires	✓ Réaliste maintenant
✓ Livraisons Ukraine (§8.6)	Mécanisme européen pour la paix	Coalition de volontaires	✓ Réaliste maintenant
→ Achats conjoints (§8.5)	EDIP, AED	États membres volontaires	→ Moyen terme
→ Centres excellence + Académie (§8.3, §8.8)	Centres d'excellence OTAN	Nations participantes	→ Moyen terme
→ Fonds européen dédié (§8.2)	EDIP, SAFE, FED	États membres volontaires	→ Moyen terme
Coalition flanc Est (§8.7)	OTAN, présence avancée	Coalition de volontaires	Vision long terme
SAFE 2 (§8.2)	CFP 2028-2034	États membres UE	Vision long terme

10. L'URGENCE N'ATTEND PAS, UN VIRAGE HISTORIQUE À PRENDRE MAINTENANT

Le temps joue contre nous. Chaque mois, Moscou produit des milliers de drones et affine une doctrine de la masse dont l'Europe sera, tôt ou tard, la cible. Chaque mois, l'Ukraine paie de son sang notre incapacité collective à lui donner les moyens de vaincre. Construire dès maintenant, avec elle, une filière européenne du drone, c'est tenir notre engagement de solidarité envers un peuple qui se bat pour sa liberté, et faire un choix de lucidité stratégique. Nous investissons dans la sécurité de l'Ukraine parce que la sienne et la nôtre sont désormais indissociables.

On objectera le coût. Il est dérisoire au regard de l'enjeu : 20 à 30 milliards d'euros sur cinq ans représentent une fraction marginale des budgets de défense européens, quand une victoire russe

coûterait à l'Europe entre 1 300 et 1 600 milliards sur quatre ans, environ le double d'un soutien à la victoire ukrainienne (Corisk/NUPI, 2026). On objectera la militarisation : il s'agit d'abord de soutenir l'Ukraine, puis de dissuader Moscou d'étendre son agression au reste de l'Europe. Une remilitarisation défensive, face à une menace réelle et documentée, pour empêcher l'extension de la guerre, non pour l'alimenter. Encore faut-il accepter les conséquences politiques de cet engagement. On ne peut à la fois demander à Kiev de tenir et laisser nos propres intérêts énergétiques amortir la pression sur Moscou. Au moment où les drones ukrainiens dégradent le cœur pétrolier russe, l'Europe hésite encore à trancher dans ses importations d'hydrocarbures, et la crise iranienne a offert une raison de relâcher la pression. Faire confiance à l'expérience ukrainienne, c'est adapter notre soutien à ce qu'exige le front, non à ce qui préserve notre confort ou rassure nos chancelleries.

« L'industrie drone euro-ukrainienne se construit maintenant, et avec elle la sécurité du continent. La France a tous les atouts pour en être. Il lui reste à décider de s'en donner les moyens. »

Note : Et les missiles ?

La frontière entre drones de frappe longue portée et missiles de croisière à bas coût s'estompe : l'ukrainien Fire Point opère sur tout le spectre, du drone FPV au missile balistique. Notre plaidoyer se concentre sur le segment où le retard français est le plus critique et le partenariat le plus immédiatement actionnable : drones de masse, intercepteurs anti-drones, munitions téléopérées. La coproduction que nous défendons est déjà engagée pour les missiles, et elle vient de franchir un cap décisif. Le 14 juillet 2026, la France a autorisé la production sous licence des missiles SCALP et des bombes AASM en Ukraine, et s'est engagée, avec l'Italie, à autoriser avant la fin de l'année celle des missiles Aster 30. Elle soutient désormais le développement de l'intercepteur antibalistique ukrainien FREYA, en mobilisant l'expertise de la DGA et les coopérations industrielles françaises, dans un projet qui réunit neuf pays européens autour de l'Ukraine. Le modèle euro-ukrainien se construit, drones et missiles ensemble.

11. RÉFÉRENCES ET SOURCES CLÉS

Guerre des drones et Ukraine

- › Atlantic Council, « Missiles, AI, and Drone Swarms: Ukraine's 2025 Defense Tech Priorities ».
- › Atlantic Council, « Russia Has Learned from Ukraine and Is Now Winning the Drone War ».
- › Forces Opérations, « La dronisation des armées : entre acquisitions, standardisation et accélération » (mai 2026).
- › Georgetown Security Studies Review, « A First Point View: Examining Ukraine's Drone Industry ».
- › Institute for the Study of War (ISW), Russian Offensive Campaign Assessments (2025-2026).
- › UN Human Rights Monitoring Mission, « Short-range drones: the deadliest threat to civilians in Ukraine ».
- › RTBF, « Drones russes en Europe : 38 crashes recensés sur le sol de pays non-belligérants depuis 2022 » (juin 2026).
- › Déclaration d'Andrius Kubilius, commissaire européen à la Défense, Forum Europa, 16 mars 2026.
- › Déclaration conjointe des ministres de la Défense des pays baltes, 27 mars 2026.

Cadre européen : SAFE, EDIP, BraveTech EU

- › Commission européenne, Readiness Roadmap 2030 – Defence Industry and Space (novembre 2025).
- › Commission européenne, EU Defence Industry Transformation Roadmap (novembre 2025).
- › Conseil de l'UE, règlement établissant l'instrument SAFE (mai 2025).
- › Commission européenne, EDIP Work Programme 2026 (mars 2026). Source : france.representation.ec.europa.eu.
- › Fiche BraveTech EU – fact sheet (Publications Office of the EU, 2025).
- › Parlement européen / EPRS, « European Defence Readiness Roadmap 2030 ».
- › Conseil de l'UE, analyse de la saturation SAFE (18 pays, 127 Mds€ sur 150 disponibles, juin 2026).

Modèles et partenariats euro-ukrainiens

- › United24 Media, « How Denmark Found the Fastest Way to Arm Ukraine – the Danish Model ».
- › United24 Media, « 80 over 100: How the Flexible Dutch Approach Gets Ukraine the Weapons It Needs Now ».
- › United24 Media, « Ukraine and France Expand Air Defense Cooperation with Focus on Aster-30 Missiles » (juin 2026).
- › Lettre d'intention franco-ukrainienne sur la production conjointe d'armements, incluant les drones (février 2026).
- › Sénateurs Philippe Folliot et François Bonneau, 18 amendements LPM dont 6 adoptés au Sénat (juin 2026). Source : philippe-folliot.fr.

Coût de la guerre et impact pour l'Europe

- › Corisk & Norwegian Institute of International Affairs (NUPI), « Europe's choice: Military and economic scenarios for the war in Ukraine ».
- › Kyiv Independent, « Russian victory would cost Europe twice as much as supporting Ukraine, study finds ».